

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 3122

présenté par
M. Christophe

ARTICLE 36

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« L'aide mentionnée au *b* du I est calculée »,

les mots :

« Le montant mentionné au *b* du I est calculé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.